

Formation Professionnelle Continue

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SI VOUS REMPLISSEZ CE FORMULAIRE À LA MAIN,
S.V.P. ECRIVEZ EN LETTRES MAJUSCULES

Candidat(e)		
Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>		
Nom :		Prénom :
Date de naissance :		Nationalité :
Adresse :	Code postal :	Pays :
Ville :	Téléphone :	Fax :
E-mail :		
Diplôme le plus élevé obtenu (<i>titre du diplôme, date, lieu d'obtention</i>) :		
Depuis combien d'années exercez-vous une activité professionnelle ?		
Coordonnées de l'employeur (<i>nom, adresse, e.mail</i>) :		
Titre/fonction de votre dernière activité exercée :		
Formation(s) choisie(s)		
<input type="checkbox"/> Module(s) de Master à la carte <i>à cocher si vous demandez un(des) module(s) de la carte des formations</i> <i>Cf. « Master of Science - Catalogue de formation » de l'IAMM ou site web :</i> http://www.iamm.fr/enseignement/master_of_science/		
<input type="checkbox"/> Formation(s) courte(s) intensive(s) <i>à cocher si vous demandez une(des) autre(s) formation(s)</i> <i>Cf. catalogue « formation continue » de l'IAMM ou site web :</i> http://www.iamm.fr/enseignement/fpc/offre_formation/formations_courtes/index.html		
Titre(s) et dates de la (des) formation(s) choisie(s) :		

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (suite)

Connaissance préalable du domaine

Aucune Élémentaire Intermédiaire

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous souhaitez suivre la(les) formation(s) demandée(s) ?

Règlement des frais de formation

Qui règlera les frais de formation ?

Vous-même

Organisme/autre :

Nom de l'organisme :

Adresse postale :

E.mail :

Nom du contact :

Si votre organisme finance la formation et souhaite la signature d'une convention :

Convention fournie par l'organisme

Convention CIHEAM-IAMM

Nom du responsable signataire :

ATTENTION : Merci de mentionner clairement sur votre paiement vos : nom, prénom et adresse, ainsi que les dates de la session de formation

Hébergement

L'IAMM propose un hébergement au sein de sa nouvelle résidence, réservation sur Internet :

<http://www.iamm.ciheam.org/fr/about/ciheam-iamm/campus>

JE SOUSSIGNÉ(E), CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DE L'IAMM, AINSI QUE DE SES CLAUSES D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT, ET J'EN ACCEPTE TOTALEMENT LES CONDITIONS.

N.B. : NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAIRE UNE COPIE DE VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT D'ENVOYER CELUI-CI AU CIHEAM-IAMM A L'ADRESSE CI-DESSOUS.

DATE :

SIGNATURE :

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous avez choisi de participer à une formation professionnelle continue du CIHEAM-IAMM, merci de votre confiance. Nous serons honorés de vous accueillir à Montpellier.

PIECES JUSTIFICATIVES :

Si vous vous inscrivez à un(des) module(s) de Master à la carte :

- Formulaire d'inscription dûment rempli, accompagné du montant indiqué, sauf paiement sur place.
- CV
- Photocopie du diplôme le plus élevé obtenu
- Si vous êtes non francophone, un certificat de connaissance linguistique
- Lettre de motivation
- 2 photos d'identité
- Si vous êtes fonctionnaire de votre gouvernement, une autorisation hiérarchique

Si vous vous inscrivez à une(des) formation(s) autre(s) que les modules de Master :

- Formulaire d'inscription dûment rempli.

CONFIRMATION : Une confirmation d'inscription vous est envoyée au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

REGLEMENT DE LA FORMATION :

 Les frais de formation sont exigibles :

- au plus tard le premier jour du cours, en cas de prise en charge individuelle
- selon les modalités de la convention si financement par un organisme.

ASSURANCES : Chaque étudiant doit souscrire lui-même, dans la mesure du possible, en fonction de la législation de son pays, une assurance couvrant la maladie, la perte d'argent, d'objets de valeur ou de bagages, le vol et l'interruption du stage pour des raisons personnelles ou de santé, et la responsabilité civile.

Nb : Il est possible de souscrire une assurance santé et responsabilité civile sur place au moment de l'inscription (Cabinet d'assurance Schneider. Coût : 48 euros par mois si vous avez moins de 40 ans, 81 euros si vous avez plus de 40 ans).

ANNULATION : En cas d'annulation du cours avant l'arrivée, le montant correspondant aux droits d'inscription sera retenu. En cas d'interruption, les frais de formation ne seront pas remboursés (sauf cas particulier, sur justificatif et après étude de la demande). Le CIHEAM-IAMM se réserve le droit d'annuler les cours qui n'auront pas recueilli un nombre suffisant d'inscriptions. Dans ce cas, la totalité du montant versé sera remboursée.

PRESENCE : Sauf accord préalable avec le CIHEAM-IAMM, toute heure, journée ou partie de formation non suivie par le participant (retard au début, départ anticipé, absence en cours de formation) ne donnera droit à aucun remboursement, ni compensation.